

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	123 (2015)
<b>Artikel:</b>	Les mouchoirs imprimés entre XVIIIe et XIXe siècles : un aperçu des créations de la Fabrique-Neuve de Cortaillod
<b>Autor:</b>	Laurenti, Lisa
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-847130">https://doi.org/10.5169/seals-847130</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Lisa Laurenti**

# **LES MOUCHOIRS IMPRIMÉS ENTRE XVIII<sup>e</sup> ET XIX<sup>e</sup> SIÈCLES : UN APERÇU DES CRÉATIONS DE LA FABRIQUE-NEUVE DE CORTAILLOD**

Depuis l'Antiquité romaine, le mouchoir ne cesse de se codifier et de se multiplier en proposant un grand nombre de modèles et d'appellations vouées à des utilisations bien spécifiques. Pendant plusieurs siècles, il est même considéré comme un accessoire de luxe<sup>1</sup>. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la mode de priser se répand de la cour de France vers toute l'Europe et transforme ainsi le mouchoir en un objet d'usage courant. Il cesse d'être uniquement une parure et disparaît dans les poches des hommes et dans les sacs à main des femmes. Les couleurs chatoyantes et décoratives des mouchoirs en toile imprimée qui arrivent, à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, en quantités toujours plus grandes des Indes, se prêtent particulièrement bien à dissimuler les taches brunes de tabac et à protéger les vêtements. Les compagnies marchandes transportent des mouchoirs ou des foulards parés de rayures, de carreaux ou de fleurs<sup>2</sup> inspirés des motifs orientaux, d'où le nom d'«indiennes». Ces accessoires sont très rapidement adoptés par les Européens et deviennent ainsi des pièces essentielles du costume féminin et masculin. Les femmes commencent à porter un «mouchoir de col» pour cacher et pour parer leur gorge ou un fichu pour se draper la tête. Les hommes, quant à eux, les utilisent comme cravate en tour du cou. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mouchoirs se diffusent dans toutes les classes de la société, des citadins aux paysans.

Ce goût pour «l'exotique» reflète l'ouverture de l'Europe aux produits nouveaux, importés par les compagnies marchandes d'Orient. Non seulement les cotonns, mais aussi la porcelaine, le mobilier, la soie et le papier peint se couvrent d'ornements provenant d'Extrême-Orient, du Sud-Est asiatique et du Moyen-Orient. Ces motifs abandonnent

<sup>1</sup> Au sujet de l'histoire du mouchoir, voir Margarete Braun-Ronsdorf, *The History of the Handkerchief*, Leigh-on-Sea: Lewis, 1967; «Le mouchoir», in *Cahiers Ciba*, 41, 4, 1952, pp. 1386-1410. Plus récemment: *Le mouchoir dans tous ses états. Actes du colloque international, 12, 13 et 14 novembre 1997. Musée du textile*, Cholet: Association des amis du textile cholétais, 2000.

<sup>2</sup> Marie-Pierre Deguillaume, «Le mouchoir», in *Le Coton et la Mode. 1000 ans d'aventures*, Paris: Somogy, 2000, p. 156.

généralement leur signification symbolique originelle pour ne garder qu'une valeur ornementale, le plus souvent occidentalisée; ils envahissent ainsi les demeures et les garde-robés de la société européenne<sup>3</sup>. Une véritable catégorie d'objets de « luxe » ou de « semi-luxe »<sup>4</sup> accessible à plusieurs classes de la société s'établit, ainsi que la création d'un goût propre à l'époque, entraînant la production de « biens de consommation ». La floraison de cette mode pour « tout le monde » contribue à développer plusieurs manufactures d'impression sur coton en Allemagne, en Angleterre et en France. La Suisse, par les constantes relations qu'elle entretient avec les pays voisins, s'insère progressivement dans ce réseau commercial et connaît un premier essor pendant les décennies de la prohibition française (1686-1759)<sup>5</sup>. Les Huguenots, exilés dans l'arc jurassien protestant<sup>6</sup>, dynamisent considérablement la production et le commerce des toiles peintes; ils en détiennent au XVIII<sup>e</sup> siècle le monopole d'une fabrication alimentant principalement Paris, Versailles et les ports de France<sup>7</sup>. Ce sont notamment des Suisses qui établissent des manufactures dans plusieurs régions de France comme Marseille, Nantes, Rouen et Bolbec en Normandie. Du point de vue de la consommation, ces nouvelles étoffes légères et colorées ne manquent pas de séduire une grande partie de la population suisse qui suit les tendances vestimentaires établies par les cours européennes. Celle de France, en particulier, domine le goût des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et s'avère une excellente promotrice de modes, notamment à travers des personnalités féminines comme M<sup>me</sup> de Pompadour<sup>8</sup>. N'ayant pas de cour, la Suisse reflète le goût d'une société qui aime et pratique la langue française et qui, éprise d'élégance, se tourne naturellement vers les tendances et les créations en provenance du pays voisin<sup>9</sup>.

- 3 Anne E. C. MacCants, «Exotic Goods, Popular Consumption, and the Standard of Living: Thinking about Globalization in the Early Modern World», in *Journal of World History*, 18, 4, 2007, pp. 433-436.
- 4 Au sujet du développement d'un nouveau commerce de biens de consommation en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Maxine Berg, *Luxury & Pleasure in Eighteenth-Century Britain*, Oxford: Oxford University Press, 2007, pp. 19-45.
- 5 Législation prohibitive promulguée par l'administration royale le 26 octobre 1686, interdisant le port, la fabrication et le commerce des indiennes en France.
- 6 Anne Wanner-JeanRichard, «Le développement de l'indiennage en Suisse», in *Le Coton et la Mode...*, *op. cit.*, pp. 74-75.
- 7 Béatrice Veyrassat, *Négociants et fabricants dans l'industrie cotonnière suisse, 1760-1840: aux origines financières de l'industrialisation*, Lausanne: Payot, 1982, pp. 19-23.
- 8 «M<sup>me</sup> de Pompadour choisit l'élégante simplicité d'une robe d'indienne lorsqu'elle se fait représenter en train de broder un tissu dans son appartement par l'artiste François-Hubert Drouais en 1763-1764. L'inventaire de la marquise, dressé entre juin 1764 et juillet 1765, ne fait que confirmer son faible pour les négligés, les tenues d'intérieur de perse et les mouchoirs d'indiennes.» Jean Cordey, *Inventaire des biens de Madame de Pompadour*, Paris: F. Lefrançois, 1939.
- 9 Madeleine Delpierre, *Se vêtir au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris: A. Biro, 1996, p. 87.

L'étude d'inventaires d'après-décès, de comptes de raisons et d'actes notariés de Suisse romande nous confirme une consommation des indiennes à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le mouchoir s'introduit dans les garde-robés pendant cette période; son usage s'amplifie et se diversifie au cours du siècle suivant. En Suisse, les manufactures de Glaris et de Zurich s'adonnent à la confection de mouchoirs, de foulards, de châles et de fichus en s'assurant le marché local mais aussi étranger des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>10</sup>. Les créations de la Fabrique-Neuve, active dans le domaine de la toile imprimée entre 1752 et 1854 à Cortaillod<sup>11</sup> sont aujourd'hui inexplorées. La manufacture a été fondée par Claude-Abraham DuPasquier et Jean-Jacques Bovet et produit durant la majeure partie de son activité un travail à façon pour plusieurs maisons de commerce, dont Pourtalès & C<sup>ie</sup>, dirigée par le marchand Jacques-Louis Pourtalès entre 1753 et 1796, puis pour la société Vaucher, DuPasquier & C<sup>ie</sup> entre 1796 et 1854. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est une des indienneries les plus importantes d'Europe, qui exporte ses produits en France, en Allemagne et en Italie. Ses archives conservent plusieurs milliers d'esquisses, de modèles et d'échantillons d'indiennes produits au cours des cent deux années d'activité de la Fabrique<sup>12</sup>. L'observation de l'ensemble du précieux fonds met en lumière une importante production de mouchoirs dont les décors témoignent du goût pour ces accessoires entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Cette contribution se concentre sur une sélection représentative de projets de mouchoirs, foulards et fichus, permettant d'en retracer l'histoire stylistique<sup>13</sup>. L'introduction et l'évolution du mouchoir en Suisse romande s'inscrivent dans le contexte de la diffusion de l'usage des indiennes pour l'habillement entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>10</sup> Au sujet des entreprises à Glaris et Zurich, voir Walter Bodmer, *Die Indiennenindustrie der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zurich, 1960; Anne JeanRichard, *Kattundrucke der Schweiz im 18. Jahrhundert: ihre Vorläufer, orientalische und europäische Techniken, Zeugdruck-Manufakturen, die Weiterentwicklung*, Bâle: Basler Druck- und Verlagsanstalt, 1968.

<sup>11</sup> Au sujet de la Fabrique-Neuve de Cortaillod, voir Pierre Caspard, *La Fabrique-Neuve de Cortaillod: entreprise et profit pendant la révolution industrielle: 1752-1854*, Paris/Fribourg: Publications de la Sorbonne, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne Éditions universitaires, 1979.

<sup>12</sup> Le fonds de la Fabrique-Neuve de Cortaillod a été versé le 13 octobre 1950 aux Archives de l'État de Neuchâtel (don de la Société d'exploitation des câbles électriques).

<sup>13</sup> Cette contribution fait partie des recherches pour une thèse de doctorat en histoire de l'art sur les indiennes en Suisse inscrite à l'Université de Lausanne. Nous remercions M<sup>me</sup> Christine Rodeschini, archiviste adjointe aux Archives de l'État de Neuchâtel et ses collaborateurs pour nous avoir facilité l'accès au fonds de la Fabrique-Neuve de Cortaillod.

### UN REGARD DANS LES GARDE-ROBES DE SUISSE ROMANDE

Les indiennes s'introduisent dans les vestiaires des gens fortunés à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et deviennent particulièrement à la mode en tant que tenues d'intérieur ou « robes de chambre ». Les riches élégants se laissent séduire par ces étoffes importées d'Inde, nouvelles pour eux, et encore d'une relative rareté, dont le prix élevé permet le maintien de la distinction des classes sociales<sup>14</sup>. Les tissus aux motifs de fleurs, de feuillages et d'oiseaux exotiques aux couleurs chatoyantes proviennent directement d'Inde ou sont commandés par les Européens aux imprimeurs indiens<sup>15</sup>. L'étude d'actes notariés de personnalités neuchâteloises nous confirme leur penchant pour ces vêtements voués à la vie quotidienne privée. Nous nous référerons, en particulier, à l'inventaire et au partage de la succession de 1703-1705 de l'ancien chancelier et conseiller d'État George de Montmollin (1628-1703)<sup>16</sup>, dans lequel, parmi plusieurs habits on mentionne une « robe de chambre de toile peinte... ». Pendant cette même période, les Européens commencent à apprécier les mouchoirs, les foulards, les fichus et les châles en coton peint. On retrouve des mentions de « mouchoirs à col » dans les inventaires de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dont des « pinctés »<sup>17</sup>. De plus en plus nombreux, ils se diversifient par leurs décors, leurs couleurs et leurs fonctions. Il y a des « cravates » pour homme, des foulards ou des « mouchoirs pour teste »<sup>18</sup> pour les femmes. Au cours de la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, les cotonnades progressent et contribuent à

<sup>14</sup> Madeleine Delpierre, « *L'imprimé* dans la mode du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours », Paris : Société de l'histoire du costume, 1984, p. 15. En 1670 la célèbre exclamation du héros de Molière, Monsieur Jourdain, bourgeois aspirant gentilhomme témoigne de cet effet d'imitation de la part des classes moins aisées : « Je me suis fait faire cette indienne-ci [...]. Mon tailleur m'a dit que les gens de qualité étaient comme cela le matin. » Molière, *Oeuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1962, p. 508.

<sup>15</sup> À la lecture des inventaires et livres de comptes, il est difficile de définir si les indiennes employées dans l'aménagement ou en habillement étaient produites en Inde et ensuite importées en Europe, commandées aux manufactures indiennes pour l'Europe ou directement produites en Europe. *Indienne et toile peinte* désignent les termes génériques utilisés en France indiquant les cotonnades indiennes et leurs imitations européennes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît aussi la dénomination de *perse* qui revient régulièrement dans les inventaires. On suppose qu'elle désigne des toiles peintes provenant de Perse ou d'indiennes vendues sous ce nom. Elles étaient les plus estimées parmi les dames et pour faire l'éloge d'une toile peinte, on la définissait de « *perse* ». Voir Pascale Gorguet Ballesteros, « Indiennes et mousselines : le charme irréductible des cotonnades (1650-1750) », in *Le Coton et la Mode...*, op. cit., pp. 47-48.

<sup>16</sup> AEN, J12 C, Troisième Registre de moy Balthazard Jacot. Notaire.

<sup>17</sup> AEN, J142, Septième Livre de minute pour moy Abraham Jean Jaquet. Notaire de Couvet, Bourgeois de Neuchâtel. Dans l'inventaire des meubles, linges et ustensiles que Jeanne André a porté en la maison de Daniel Jeanjaquet, son mari en 1681 on mentionne « huict mouchoirs à col, y en ayant un rond et un pincté... ».

<sup>18</sup> AEN, G 628, Troisième minutaire de moy Ferdinand Guyenet. Notaire et Greffier (1758-1764).

alléger la silhouette. S'inspirant du goût de la noblesse, le peuple commence à s'habiller en coton imprimé<sup>19</sup>, entraînant ainsi une production européenne de tissus indiens à la portée des bourses plus modestes. Très rapidement, des dames aux domestiques, on se vêt d'indiennes, non seulement pour la tenue d'intérieur, mais aussi pour la toilette de ville et on assiste à l'établissement d'une hiérarchie entre la qualité des tissus, la complexité de leurs motifs et leur prix. À Orny, c'est Victor de Gingins qui se laisse séduire par cette nouvelle tendance<sup>20</sup>. En 1729, il commande une « robe d'indiennes » pour lui et quelques années plus tard, en 1737, une « robe d'indiennes et crêpes » pour sa fille. À La Sarraz, les comptes de 1726 de M<sup>me</sup> de Chevilly<sup>21</sup> témoignent de l'usage des cotonnades imprimées destinées à la confection de robes et de tabliers pour les domestiques<sup>22</sup>. À ce propos, il est intéressant de noter qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le tablier est présent dans la plupart des garde-robés féminins<sup>23</sup>. Sa présence s'explique par les divers rôles et utilisations que cet accessoire avait dans l'habillement. Son aspect utilitaire ou de protection dans le peuple le différencie de sa « tâche ornementale » dans des parures élégantes<sup>24</sup>. Non seulement les tabliers mais aussi des robes, des « jaquillons », des casaquins et des « mantelets » ou des « deshabillés »<sup>25</sup> se couvrent de flore exotique. Ce sont en particulier ces nouveaux petits vêtements de commodité ou de coquetterie<sup>26</sup> qui avec les mouchoirs, les foulards et les fichus se prêtent très bien aux impressions sur coton. Ils se caractérisent par des motifs fleuris plus ou moins complexes, comme des larges fleurs épanouies aux tiges ondulées, déclinées en différentes couleurs et formes. Ces végétaux stylisés, aux contours dentelés, paraissent irréels, semi-imaginaires, étranges, en deux dimensions, sans profondeur ni modelé. De couleur vive, ils se détachent le plus souvent sur des fonds unis. Moins couramment, on retrouve les mou-

<sup>19</sup> Madeleine Delpierre, « *L'imprimé* dans la mode du XVIII<sup>e</sup> siècle... , *op. cit.* , p. 15.

<sup>20</sup> ACV, C 366, Livre de raison de Victor de Gingins d'Orny (1726-1737). Victor de Gingins, descendant des barons de La Sarraz, fait construire en 1727 son château à Orny.

<sup>21</sup> ACV, C 364, Comptes de M<sup>me</sup> de Chevilly (1724-1736). Marie de Gingins, née von Mülinen, habite au château de La Sarraz jusqu'à la mort de son époux Joseph Salomon, en 1728, et ensuite dans son appartement en ville de Berne.

<sup>22</sup> Victor de Gingins commande une robe d'indiennes au prix de 15 livres pour lui et une robe d'indiennes et crêpes à 17 livres et 3 batz pour sa fille. M<sup>me</sup> de Chevilly achète 9 aunes d'indienne violette et blanche rayée et 7 ¾ aunes d'indienne large, violette et blanche rayée à petit ramage, pour des robes et des tabliers aux domestiques, au prix de 21 livres et 11 batz. Ces deux exemples illustrent la différence de prix qu'il pouvait y avoir entre les tissus de toile imprimée.

<sup>23</sup> AEN, Fichier thématique, boîte N° 153: « matières diverses/indienne ».

<sup>24</sup> François Boucher, *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours*, Paris: Flammarion, 1965, pp. 303-304.

<sup>25</sup> AEN, Fichier thématique, boîte N° 153: « matières diverses/indienne ».

<sup>26</sup> François Boucher, *Histoire du costume en Occident... , op. cit.*, p. 303.



Chef de pièce avec signature de la société de commerce Vaucher, Du Pasquier et Cie « VDC ». La société était, en particulier, chargée d'exploiter la Fabrique-Neuve de Cortaillod à partir de 1796.

choirs dans l'ameublement. L'inventaire du château de Prangins, appartenant au baron Louis Guiguer, recense notamment, en 1748, des mouchoirs qui servent de housses de protection. Dans la grande salle de réception à l'étage « dix mouchoirs d'indienne » s'acquittent de leur fonction protectrice par des « papillotes à des demi fauteuils »<sup>27</sup> en soie.

C'est au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que la manufacture d'habillement travaille désormais à deux niveaux, celui de la création pour le monde des élégantes et celui de la reproduction, à plus bas prix, pour les classes populaires<sup>28</sup>. Une variété sans précédent de motifs, de catégories de tissus, de vêtements et d'accessoires se crée. L'étude des dépenses personnelles d'Élisabeth-Sophie de Mestral<sup>29</sup>, née Guiguer, sœur de François-Louis, baron de Prangins, entre 1782 et 1785, nous confirme qu'elle possédait, parmi divers habits de plusieurs tissus, aussi des robes, des jupes et des déshabillés d'indiennes d'un prix élevé qu'elle commande, blanchit ou double régulièrement. Les indiennes servent aussi d'accessoires à la mode pour des activités comme l'équitation. Ainsi, la baronne choisit en 1782 du coton à motif d'indienne pour la bordure d'un habit de cheval. Parmi la petite bourgeoisie et les classes moins aisées neuchâteloises, on remarque une diversification des vêtements mais aussi un incrément d'habit en indiennes dans les garde-robés : des déshabillés, des mantelets, des jaquettes, des tabliers, des vestes et des culottes pour homme, des casaquins, des corsets et des jupons. Le mouchoir n'est plus mentionné en tant que pièce unique mais souvent en série de plusieurs exemplaires<sup>30</sup>.

### LES DÉCORS VÉGÉTAUX ET HISTORIQUES DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'observation de l'ensemble de la collection d'esquisses, projets et dessins de la Fabrique-Neuve met en lumière plusieurs catégories de décors destinés à l'habillement et à l'ameublement. Une partie importante est représentée par des projets à l'échelle de mouchoirs.

<sup>27</sup> ACV, BIM 2053, pp. 189-200, Cour baillivale de Nyon.

<sup>28</sup> Madeleine Delpierre, « *L'imprimé* dans la mode du XVIII<sup>e</sup> siècle... , op. cit., pp. 15-18.

<sup>29</sup> ACV, P. de Mestral, section I, 65/544/3. Dépenses personnelles 1782, 1783, 1784, 1785.

<sup>30</sup> AEN, Fichier thématique, boîte N° 153 : « matières diverses/indienne ».



Dessins pour mouchoirs à bordures de fleur naturelles, gouache, Fabrique-Neuve de Cortaillod, entre 1780 et 1800.



Dessins pour mouchoirs à fleurs, vases antiques, plumes de paon sur fonds de dense feuillage stylisé et petits motifs à répétition, gouache, Fabrique-Neuve de Cortaillod, début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Outre les motifs proprement inspirés de l'Orient, de nombreux tissus se décorent de la flore occidentale qui se décline selon l'esthétique et le style de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fleurs, pendant la période néoclassique, se dessinent sous la forme de rameaux ou de semis. Elles sont disposées en rayures verticales, reliées en petits bouquets sur des fonds blancs, colorés ou piquetés. De plus en plus, ces motifs se détachent sur des fonds colorés unis ou décorés. On retrouve ainsi des roses, des lilas, des bleuets, des pavots ou encore des « plantes nourricières » qui nous rappellent le retour au « naturel », anticipé dès 1770 par Marie-Antoinette à Versailles. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, soucieuses de répondre aux demandes de la clientèle, les manufactures de textiles enrichissent leurs productions florales en introduisant des motifs issus du vocabulaire occidental comme, par exemple, des dentelles, des sujets avec vases antiques, des motifs organisés en couronne, des losanges, des quadrillages, des plumes de paon, des rayures et picots dans des tons de bistre, ocre, manganèse. Ces tendances esthétiques reflètent le goût néoclassique, le retour au naturel ou encore l'engouement pour l'Antiquité gréco-latine, typiques de cette période. Ce style se propagera jusqu'à l'époque napoléonienne.



Dessin pour mouchoir à fond brun avec décor en dentelle, gouache,  
Fabrique-Neuve de Cortaillod, entre 1780 et 1800.

#### LE MOTIF CACHEMIRE ET LES NOUVELLES TEINTURES DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

C'est au tournant du siècle que la mode des indiennes introduite par l'aristocratie au XVII<sup>e</sup> siècle se diffuse dans les classes populaires. Alors que les élégants conservent, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, une attirance pour les tenues d'intérieur, les autres classes sociales s'habillent de plus en plus avec des vêtements en coton imprimé. Le commerçant en indiennes Jérémie de Pourtalès (1701-1784) conserve à la fin du siècle, dans son inventaire d'habits, une « robe de chambre avec sa veste doublée d'Indiennes »<sup>31</sup>. De même, au tournant du siècle, le général Charles-Daniel de Meuron (1738-1806), rapporte de son dernier voyage en Inde, une magnifique étoffe en coton, imprimée avec des motifs

<sup>31</sup> AEN, Pourtalès-145/09, Famille de Pourtalès: Comptes de partage et « Inventaire général des meubles et effets de Monsieur Pourtalès le Père. tirré le 8e may 1778 ».

cachemire, qu'il taille afin d'en faire une robe de chambre<sup>32</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les adeptes de l'élégance sont attirés par la mode des percales et des mousselines blanches. Si l'imprimé n'a plus la cote dans les sphères du pouvoir, les petits semis et mignonettes se «démocratisent» dans les différentes couches de la société à la suite d'une baisse progressive des coûts d'impression des étoffes. Il faut attendre après 1820 pour que les tissus imprimés retrouvent la faveur des élégants.

En France, durant la période napoléonienne, on assiste à l'introduction du châle du Cachemire. Son influence graphique se révèle très importante dans l'impression sur coton. Les femmes adoptent les motifs inspirés de ce décor en l'interprétant sur des mouchoirs ou des châles en coton<sup>33</sup>. À la Fabrique-Neuve, on suit les tendances établies par la mode européenne<sup>34</sup> et la manufacture imprime sur des mouchoirs à fond coloré les motifs de palmettes et de fines bordures placées aux extrémités. Ailleurs, on multiplie le décor cachemire et on imite de très près les châles tissés. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les bordures de palmes, stylisées, deviennent de plus en plus fleuries et les centres de carrés ont tendance à s'enrichir de motifs de rameaux, de fleurs ou de rosaces centrales sur des fonds très colorés. En effet, cette période est particulièrement riche en recherches et découvertes tant sur le plan de la technique de la gravure que sur celui de la chimie. Les graveurs expérimentent la technique de la gravure des rouleaux de cuivre. La fabrication en cuivre a été introduite à la Fabrique-Neuve en 1780. Les planches de cuivre se substituent peu à peu à celles en bois et l'introduction de l'impression au rouleau, en 1810, engendre une augmentation sensible du capital productif de l'entreprise. De plus en plus, la fabrique cherche aussi à assurer elle-même la gravure des rouleaux<sup>35</sup>. Quant aux chimistes et aux coloristes, ils découvrent de nouvelles combinaisons qui animent davantage les garde-robes. Le rouge turc<sup>36</sup>, en particulier, se crée au début du XIX<sup>e</sup> siècle et rencontre un grand succès au niveau européen. De plus, les mouchoirs, par leurs modestes dimensions, offrent la

<sup>32</sup> La robe de chambre est actuellement conservée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Les informations au sujet de sa provenance se trouvent dans les archives de l'ancien Musée historique.

<sup>33</sup> Madeleine Delpierre, Jacques Ruppert, *Le costume de la Restauration à la Belle-Epoque*, Paris: Flammarion, 1990, p. 6.

<sup>34</sup> Jacqueline Jacqué, «Le motif cachemire dans le coton imprimé au XIX<sup>e</sup> siècle», in *Rêve de Cachemire, cachemires de rêve: le châle imprimé, un joyau textile alsacien*, Musée de l'impression sur étoffe Mulhouse, Bernardswiller: I.D. l'édition, 2009, pp. 56-57.

<sup>35</sup> Pierre Caspard, *La Fabrique-Neuve de Cortaillod...*, op. cit., pp. 86-89. AEN, AFC, Carnets divers.

<sup>36</sup> Au sujet du rouge turc dans l'impression sur coton, cf. Jacqueline Jacqué (dir.), *Andrinople, le rouge magnifique: de la teinture à l'impression, une cotonnade à la conquête du monde*, Paris/Mulhouse: Musée d'impression sur étoffes, 1995.



Dessins pour mouchoirs à motifs cachemire sur fonds colorés, gouache, Fabrique-Neuve de Cortaillod, première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

meilleure et la moins coûteuse occasion d'expérimenter de nouveaux procédés de teinture, d'éprouver de nouvelles variantes de modèles et de décors. Ces mouchoirs aux couleurs vives pénètrent peu à peu dans les zones campagnardes et montagnardes pour acquérir un caractère cérémonieux dans les costumes des jours de fête ou lors de rituels liés à la vie amoureuse comme les fiançailles ou les mariages<sup>37</sup>. En se transmettant d'une génération à l'autre, ils s'assimilent aux vêtements traditionnels et folkloriques de plusieurs régions suisses<sup>38</sup>.

#### DES ACCESSOIRES (DÉCORÉS) À LA MODE

Ces projets destinés à des mouchoirs, fichus et châles s'avèrent de précieux « commentaires » de leur ère sociale. À travers la beauté des ornements, ils expriment un nouveau langage des images inhérent à l'histoire du goût de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>

<sup>37</sup> Margarete Braun-Ronsdorf, «Le mouchoir», art. cit., pp. 1408-1410.

<sup>38</sup> Au sujet des accessoires imprimés dans les costumes suisses, voir *Costumes suisses*, Zurich: Fédération nationale des costumes suisses, 1980.



Dessins pour mouchoirs à motifs géométriques et de fleurs stylisées, gouache, Fabrique-Neuve de Cortaillod, deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

jusque vers 1850. Intrinsèquement liés aux aspects économiques et techniques des toiles peintes de production neuchâteloise, ces nouvelles parures mettent en valeur la richesse de la création ornementale régionale qui participe à l'exceptionnel essor des arts décoratifs européens. La Fabrique-Neuve propose à ses acheteurs plusieurs catégories décoratives qui se renouvellent et s'adaptent par leurs ornements sensibles aux caprices de la mode européenne, valorisant l'originalité des modèles préexistants.

Au cours des décennies, la multiplication et la diversification de ces accessoires dans les garde-robés semblent témoigner de la volonté de personnaliser un habit et exprime une recherche d'individualisme parmi les tendances de la mode. Cette autonomisation est rendue possible grâce au développement de la technique de l'impression sur coton qui permet des variantes de couleurs, de décors, de qualité du coton et donc du coût du produit fini. De plus, cette diminution du coût constitue un critère important dans la diffusion de ces accessoires. Par ailleurs, il faut rappeler que la même pièce d'habillement pouvait avoir une utilité différente selon les milieux. Chaque univers social s'approprie l'accessoire à la mode en l'utilisant à son gré. De

là naît l'interdépendance entre la création des modèles, leur commercialisation et leur consommation. Aujourd'hui encore, la flore qui a fasciné le XVIII<sup>e</sup> siècle ou le motif cachemire qui a tant marqué la mode vestimentaire du XIX<sup>e</sup> siècle continuent à être interprétés et déclinés dans une multitude de tons par des dessinateurs et des stylistes habiles à jongler entre tradition, création et exigences industrielles.